

EXPÉDITION FLUVIALE



DANS
LE MARAIS
POITEVIN
AU FIL DE LA SÈVRE NIORTAISE

À bord d'un
bateau habitable!

DOSSIER
DE PRESSE



SOMMAIRE

01

Une nouvelle offre touristique dans le Marais poitevin

Le tourisme fluvestre, une excursion singulière pour découvrir le Marais poitevin !

Le tourisme fluvestre en France, l'éloge de la lenteur

p.03

p.03

p.03

02

Explorer les merveilles du Marais poitevin à bord d'un bateau électrique ou de sa propre embarcation

100 kilomètres d'expédition fluviale

p.04

p.04

03

Destination Marais poitevin

Un incroyable territoire

De multiples activités à découvrir

Activités touristiques par commune

Un patrimoine naturel & culturel riche

Observer la biodiversité

Découvrir les richesses culturelles

Goûter les produits locaux

Des vacances en itinérance

p.05

p.05

p.05

p.06

p.06

p.06

p.07

p.07

p.07

04

La réalisation d'un projet collectif inédit

Historique d'un projet ambitieux

Le développement de la navigation sur la Sèvre Niortaise et la fabrication de bateaux électriques

Des aménagements spécifiques à la navigation

Écluses rénovées, pontons, bornes accessibles à tous

Équipements des haltes-escales

Le projet d'un collectif

Les membres du collectif

Des bateaux conçus et fabriqués pour la Sèvre Niortaise

Des embarcations pour vivre des moments d'exception

p.08

p.08

p.08

p.09

p.09

p.09

p.10

p.10

p.10

p.10

05

Infos pratiques

Informations navigation

Boîte à outils à disposition

Contacts presse

p.11

p.11

p.11

p.11



01

Une nouvelle offre touristique dans le Marais poitevin



Tourisme fluvestre : le mariage du fluvial et du terrestre au service de l'attractivité d'une destination.

100 km
de voies navigables
dans le Marais poitevin



Le tourisme fluvestre, une excursion singulière pour découvrir le Marais poitevin !

C'est ici l'art de prendre son temps, de savourer chaque instant afin de mieux apprécier la beauté qui nous entoure, une invitation à se reconnecter avec la nature, à s'émerveiller devant les paysages qui se dessinent au fil de l'eau. Navigables depuis le XIX^{ème} siècle, la Sèvre Niortaise et ses affluents offrent aux plaisanciers la découverte du joyau de nature qu'est le Marais poitevin. En plus des bateaux particuliers, depuis le printemps 2023, sur la Sèvre Niortaise et ses affluents sont proposés des séjours en bateau électrique habitable sans permis, une manière originale et respectueuse de découvrir, pendant quelques jours, ce trésor de verdure.

Loin du tourisme classique, ces excursions naviguées offrent une expérience intimiste où chaque instant devient une précieuse parenthèse. Circuler à travers les canaux paisibles, se laisser guider par le clapotis de l'eau et l'écho des chants d'oiseaux. Les eaux calmes reflètent la richesse de la biodiversité qui anime cet écosystème exceptionnel et fragile. Ici, les marais se dévoilent dans toute leur splendeur, parsemés de végétation ondulante au gré du vent. Une fois l'embarcation amarrée au ponton, les plaisanciers sont invités à vivre une multitude d'expériences à terre : le charme des villages, les visites culturelles, la découverte du patrimoine bâti, les produits locaux mais également les activités sportives et nautiques. Le séjour, ainsi composé de multiples facettes, devient une expérience véritablement inoubliable...

Entre terre, fleuve et mer, les expéditions fluviales dans le Marais poitevin, sont bien plus qu'une simple activité touristique.



Le tourisme fluvestre en France, l'éloge de la lenteur

L'organisme Voies Navigables de France (VNF) définit les termes « tourisme fluvestre » en ces mots : « Toute activité de tourisme ou de loisirs qui s'organise sur une voie d'eau (croisière, bateau promenade, location de bateaux, plaisance privée, aviron, kayak...) ou sur les espaces terrestres situés à proximité immédiate d'une voie d'eau (vélo, randonnée pédestre, roller, balade équestre, pêche...), que ces deux pratiques soient combinées ou indépendantes l'une de l'autre. » Ce type de tourisme est actuellement en plein développement. La France, riche de canaux, fleuves et rivières, dispose donc d'un large potentiel touristique. Mettre en avant ces voies fluviales permet le développement de l'économie locale par la valorisation des activités de loisirs, du patrimoine, des lieux culturels...

En 2018, 10,6 millions de passagers ont emprunté des bateaux de promenade, dont de nombreux touristes étrangers. Ce chiffre représente aussi bien les navigations à la journée que les croisières sur plusieurs jours.



02

Explorer les merveilles du Marais poitevin à bord d'un bateau électrique ou de sa propre embarcation



100 kilomètres d'expédition fluviale

• LA ROCHELLE

À bord d'un bateau électrique de location ou de son propre bateau, entre Niort et Marans, la Sèvre Niortaise s'expose et révèle un Marais poitevin singulier et extraordinaire. Le voyage dure environ cinq jours pour un aller-retour Niort-Marans (environ 60 km aller simple).

Les bateaux peuvent se rendre à Maillé. Accessible en fonction du gabarit des bateaux, le canal de la Jeune Autise offre ensuite 5 kilomètres de navigation de Maillé à Maillezaïs. Le canal de la Vieille Autise peut être emprunté de Bazoin jusqu'au port de Courdault, soit une vingtaine de kilomètres aller-retour. Le canal du Mignon, lui, permet la navigation entre Bazoin et La Grève-sur-Mignon sur une vingtaine de kilomètres aller-retour également. Au total, c'est donc une centaine de kilomètres que peuvent parcourir les plaisanciers en effectuant un aller simple sur la Sèvre Niortaise et en profitant des affluents en allers-retours.

Il est également possible d'arriver à Marans depuis l'océan Atlantique et la baie de l'Aiguillon pour rejoindre l'estuaire de la Sèvre Niortaise et passer l'écluse du Brault puis emprunter le canal maritime. Cela représente environ 14 kilomètres entre l'embouchure de la Sèvre et Marans.



Entre navigation et activités terrestres, c'est un nouvel univers qui se dessine au fil de l'eau !

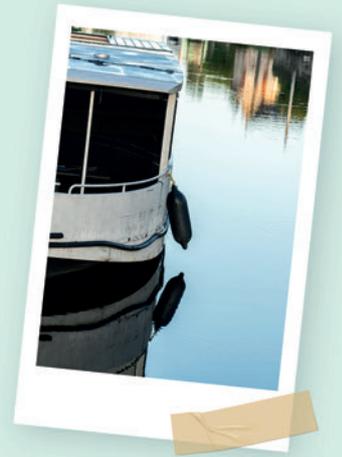
DÉCOUVERTE



Le Marais poitevin s'étend sur 200 000 hectares de Niort à l'océan Atlantique. Il est à la confluence de trois départements : la Vendée, les Deux-Sèvres et la Charente-Maritime et de deux régions : les Pays de la Loire et la Nouvelle-Aquitaine.

La Sèvre Niortaise est le cœur fluvial de ce territoire vert, naturel. Elle rencontre la mer au niveau de la baie de l'Aiguillon. En amont de l'océan, de nombreux affluents s'y jettent : la Vendée, la Vieille Autise, le Mignon... De multiples canaux viennent également l'alimenter et quadrillent le territoire, formant ainsi un réseau dense. Sur ces terres, l'omniprésence de l'eau permet le développement d'une faune et d'une flore particulières.

03 Destination Marais poitevin



Un incroyable territoire

Le Marais poitevin est une destination unique qui incarne à la fois la beauté de la nature et la richesse d'un territoire d'exception. Connue et reconnue des touristes français et étrangers, c'est un lieu incontournable du patrimoine français. Chaque année, c'est plus d'un million de visiteurs qui le parcourent et le découvrent.

Grâce à sa multitude de paysages, c'est une destination intemporelle. Labellisé Parc naturel régional, Grand Site de France et Ramsar, c'est un lieu unique où la nature est préservée. Territoire facilement accessible en voiture ou en train (présence d'une gare à Niort et à La Rochelle), les visiteurs sont nombreux à faire le déplacement pour bénéficier de son calme et de sa beauté.

La navigation est le moyen idéal pour observer les écosystèmes, partager les paysages, découvrir le patrimoine et expérimenter le calme de la nature.

La Sèvre Niortaise est un fleuve côtier. Il prend sa source à Sèvret dans les Deux-Sèvres et se jette dans l'océan Atlantique au niveau de la baie de l'Aiguillon. C'est en 1808 que Napoléon, par un décret impérial, rend la navigation possible.

Si, dans les années 80 il existait encore un loueur de bateaux habitables, la navigation de ces bateaux sur le fleuve a ensuite quasiment disparu jusqu'à ce que l'idée du tourisme fluvestre émerge.

Sur la Sèvre Niortaise comme voie navigable pour les pénichettes et autres bateaux, des voyageurs vont pouvoir découvrir le Marais poitevin et ses secrets avec un point de vue différent. Pour se lancer dans cette aventure, il est possible de commencer à Port Boinot, un lieu emblématique de la ville de Niort mais on peut partir de toutes les cales de mise à l'eau présentes sur le territoire entre Niort et l'océan. Une fois les amarres larguées, à bord d'une embarcation, de nouveaux paysages s'ouvrent et la découverte commence. L'expédition fluviale proposée est une expérience unique, du tourisme itinérant.

De multiples activités à découvrir

Lors d'une expédition fluviale sur la Sèvre Niortaise, et tout au long des cinq jours de navigation pour effectuer le trajet Niort-Marans, les plaisanciers vont profiter du voyage mais également des escales. C'est là, l'un des atouts majeurs du tourisme fluvestre : mixer navigation et activités terrestres durant un même séjour. Lors de ces différentes haltes ils pourront jouir d'activités quel que soit leur âge : marche, vélo et équitation, mais aussi promenade en barque, en canoë ou en paddle ou visites culturelles, patrimoniales et gastronomiques.

Le tourisme fluvestre est une façon singulière de découvrir un territoire, l'itinérance naviguée donne à vivre une expérience originale loin du bruit et du rythme habituel tout en donnant accès à des activités touristiques riches et variées. Entre amis, en couple ou en famille, grâce aux activités terrestres qui longent le fleuve chacun trouvera de quoi se détendre, expérimenter et découvrir.



Activités touristiques par commune

Niort La Cale du Port et Niort La Roussille	     
Magné	  
Coulon	     
Arçais	   
Damvix	 
Bouillé-Courdault	
Maillé	
Bazoïn	 
La Grève-sur-Mignon	
Taugon - Les Combrands	
Marans	  

-  Office de tourisme
-  Gare
-  Site de visite
-  Location de barque ou canoé
-  Location de vélo
-  Loisirs équestres
-  Piscine ouverte à l'année
-  Terra Aventura
-  Baludik
-  Petite Cité de Caractère®

Un patrimoine naturel & culturel riche

Observer la biodiversité

La biodiversité est un régal pour les sens. La faune et la flore des marais sont abondantes et être sur un bateau silencieux sera un point de vue privilégié. Entre marais desséchés et marais mouillés, les paysages sont variés : verdoyants, ouverts...

Arbres têtards, angélique ou iris... la flore du Marais poitevin est incroyable. Actuellement, 126 espèces de ce territoire présentent un caractère patrimonial et sont ainsi protégées à l'échelle européenne. Ce sont des plantes aquatiques, de prairies, de littoral ou de rives qui se développent grâce aux singularités de ce milieu naturel.



Le Marais poitevin offre des milieux exceptionnels qui permettent d'abriter aussi une faune remarquable. On dénombre 34 espèces de poissons, 337 d'oiseaux ou encore 50 de mammifères. Le tourisme fluvest, lent et discret offre la possibilité de découvrir toutes ces espèces comme l'avocette, le héron, le Baudet du Poitou ou encore la Rosalie des Alpes... et la Loutre d'Europe si la chance est avec les plaisanciers.



Plantes aquatiques

Renoncule aquatique
Populage des marais
Hydrocharis des grenouilles
Hottonie des marais

Plantes des rives

Aulne glutineux
Iris jaune
Tamaris de France
Reine-des-Prés

Plantes de littoral

Salicorne
Spartine Maritime
Aster Maritime

Plantes de prairie

Fritillaire pintade
Iris bâtard
Renoncule à feuilles d'ophioglosse



Mammifères

Loutre des marais
Grand rhinolophe
Campagnol amphibie

Oiseaux

Échasse blanche
Héron pourpré
Busard des roseaux
Gorgebleue à miroir

Poissons

Anguille
Brochet
Gardon

Insectes

Rosalie des Alpes

Quelques exemples



Découvrir les richesses culturelles

Sur la Sèvre Niortaise et aux alentours, les activités culturelles sont nombreuses et le patrimoine fabuleux. Au-delà de la navigation, l'expédition fluviale pourra se poursuivre à pied, à vélo ou encore à cheval... pour permettre de découvrir les richesses du territoire. Au fil du parcours des lieux emblématiques ouvrent leurs portes, les plaisanciers pourront aussi simplement profiter du charme des villages et de leur authenticité.

Niort

le donjon, la place du marché, le musée Bernard d'Agesci, les dragons...

Coulon

le village labellisé Petite Cité de Caractère, la Maison du Marais poitevin

Arçais

le village labellisé Petite Cité de Caractère

Marans

le centre du village et le port de plaisance

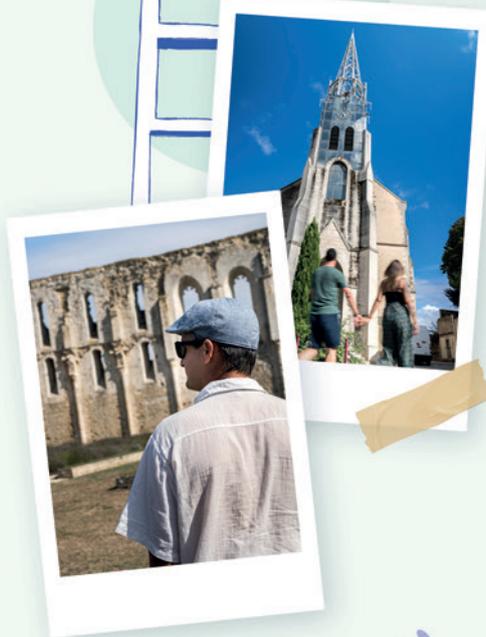
Maillezais

l'abbaye

Damvix et Maillé
le cœur des villages

PORT
BOINOT

EX
PLO
RER



Des vacances en itinérance

Pour cette belle aventure au fil de l'eau, les plaisanciers peuvent naviguer sur la Sèvre Niortaise et ses affluents entre Niort et la baie de l'Aiguillon.

Facilement accessible en train (2h de Paris, 50 minutes de Poitiers) et en voiture (4h de Paris, 2h de Nantes, Bordeaux ou Angers), Port Boinot, à Niort, est un lieu de départ idéal. Avec le temps et l'abandon des usines, ce lieu était une friche industrielle reconnaissable à la présence de son château d'eau atypique. Les différents travaux récents liés à la Cale du Port et l'aménagement de l'office de tourisme, accueillant entre autres le Comptoir des Itinérances et Randonnées, ont redonné vie à cet espace de la ville. Il est devenu un parc paysager agréable où il fait bon se promener.

En venant de l'océan et après avoir passé l'écluse du Brault, c'est à Marans (village situé à 30 minutes de La Rochelle) que les bateaux pourront passer l'écluse du Carreau d'Or qui marque la limite entre la partie fluviale et maritime du fleuve.

La navigation sur la Sèvre Niortaise est aujourd'hui gérée par l'IIBSN : Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise. Elle est propriétaire du Domaine Public Fluvial qui regroupe entre autres les voies de navigation accessibles aux bateaux habitables. Partenaire depuis le début pour l'ensemble du projet de tourisme fluvestre, elle a pour mission, notamment, d'assurer l'entretien des voies navigables, des berges et des ouvrages de navigation.



Goûter les produits locaux

Durant l'ensemble de l'aventure, les papilles profiteront aussi de belles surprises : moules de bouchot, mogettes, angélique... Les restaurants installés en lisière de fleuve révèlent les spécialités culinaires comme le farci poitevin et autres délices...

Pour les repas à bord ou lors des excursions, les plaisanciers pourront se fier à la marque « Valeurs Parc » mise en place par le Parc naturel régional du Marais poitevin sur son territoire. Cette marque nationale labellise les professionnels et les produits (bière, huile, viande bovine et ovine, miel, légumineuse, pain, mogettes...) qui portent les valeurs d'ancrage territorial, la dimension humaine et la préservation de l'environnement.



AMBI TION

04 La réalisation d'un projet collectif inédit



Un projet
de longue date

2010

Naissance du projet

2019

Signature de la convention
de partenariat

entre les différents acteurs
pour la mise en œuvre de ce projet

2022

Sélection du gestionnaire
de location

et réception du premier bateau

2023

Lancement de
la première saison



Historique d'un projet ambitieux

Le développement de la navigation
sur la Sèvre Niortaise et la fabrication
de bateaux électriques

Les objectifs du développement de cette offre de tourisme fluviale sont pluriels. Il s'agit d'offrir la possibilité de relier Niort à La Rochelle par le marais et de proposer au territoire une nouvelle activité touristique attractive respectueuse de l'environnement. Grâce à des travaux de rénovation des équipements, la Sèvre Niortaise affirme son rôle d'épine dorsale du Marais et s'inscrit durablement dans l'offre d'écotourisme française.

Cette offre de tourisme fluvial est le résultat du travail d'un collectif inédit d'acteurs multistruktures composé du Parc naturel régional du Marais poitevin, porteur du projet, de l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise (IIBSN), de l'État, des régions Nouvelle-Aquitaine et Pays de la Loire, des départements de la Charente-Maritime, des Deux-Sèvres, de la Vendée, des Communautés de Communes Aunis Atlantique, Vendée Sèvre Autise et de la Communauté d'Agglomération du Niortais.

À chacune des étapes et jusqu'à la création d'une carte de découverte et des supports de communication (vidéos, articles...), tous ces acteurs ont œuvré pour créer un dispositif au service de l'ensemble du territoire.

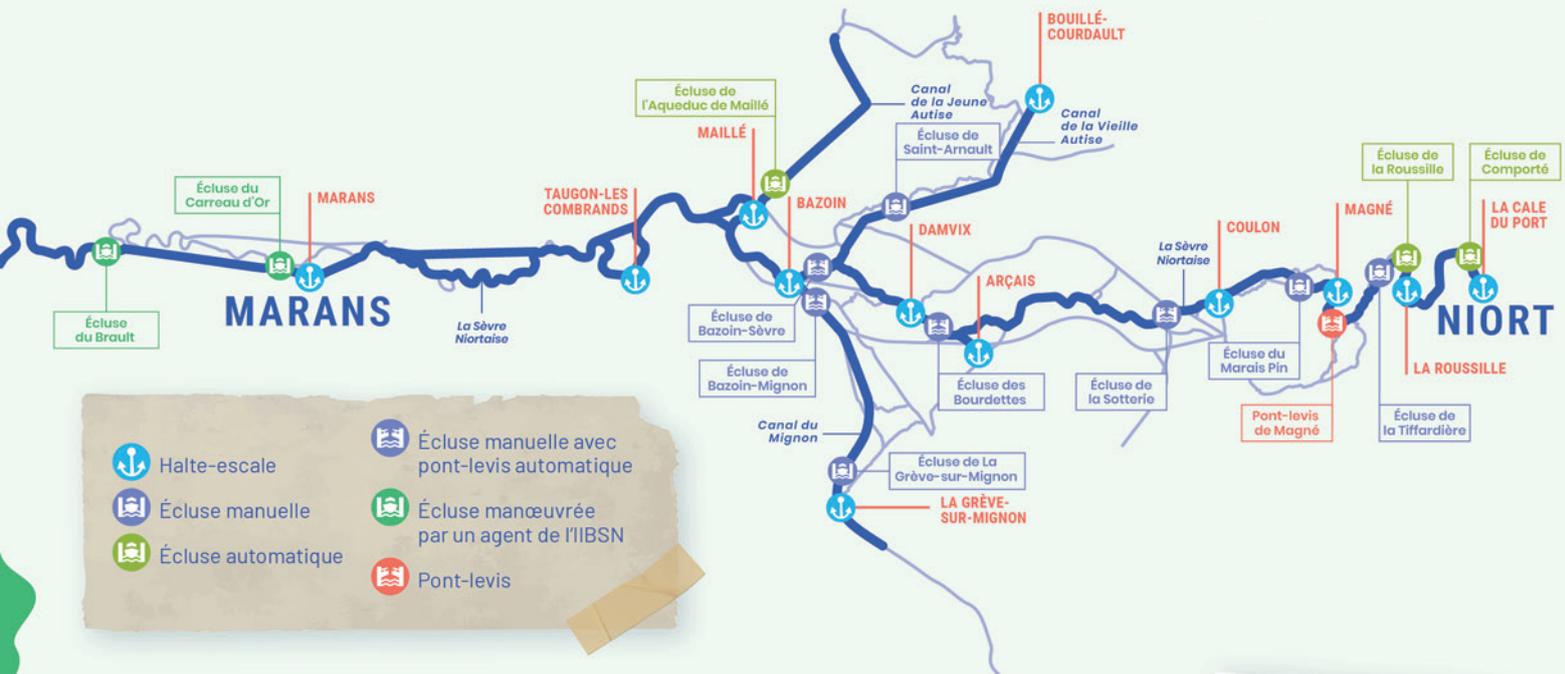
« L'expédition fluviale » s'inscrit également au cœur de la charte du Parc naturel régional du Marais poitevin : déconcentrer l'activité et créer du lien entre les marais mouillés, les marais desséchés et le littoral. Elle est le trait d'union entre les différents espaces et crée



une attractivité économique. L'innovation et l'expérimentation sont au cœur des missions pour les Parcs, en ce sens le Parc naturel régional du Marais poitevin a porté la conception et la mise en œuvre de l'offre ainsi que l'animation du collectif et la fabrication des bateaux électriques dont il est propriétaire. En effet, pour permettre le déploiement du tourisme à travers les voies navigables, deux bateaux habitables ont été spécialement conçus pour la Sèvre Niortaise. Jusqu'alors, très peu de bateaux proposaient les tirants d'eau et d'air en adéquation avec ce fleuve. Respectueuses de l'environnement, ces nouvelles embarcations sont dotées d'une propulsion électrique et de la gestion des eaux usées.

Le projet s'est déroulé en plusieurs phases : les travaux de réhabilitation des voies d'eau ont été réalisés par le collectif et gérés par le Parc, une autre part a été prise en charge par l'IIBSN. L'exploitation et la location des bateaux sont gérées par l'entreprise « Au Bout du Marais ».

Avec un budget de 3,8 millions d'euros et la convergence d'acteurs privés et publics, cette opération d'installation du tourisme fluviale dans le Marais poitevin est marquée du sceau de la persévérance et de la collaboration fructueuse entre ces différents acteurs.



Équipements des haltes-escales

Nom du site	Réseaux
Niort - La Roussille	1 borne électricité / eau
Magné	1 borne électricité / eau
Coulon	2 bornes électricité / eau
Arçais	1 borne électricité / eau
Damvix	1 borne électricité / eau + 1 pompe eaux usées
Bouillé-Courdault	1 borne électricité / eau
Maillé	1 borne électricité / eau + 1 pompe eaux usées
Bazoin	2 bornes électricité / eau
La Grève-sur-Mignon	1 borne électricité / eau
Taugon - Les Combrands	
Marans	3 bornes électricité / eau

Des aménagements spécifiques à la navigation

Écluses rénovées, pontons, bornes accessibles à tous

La rénovation de ces équipements a nécessité plusieurs phases de travaux de la part de l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise (IIBSN) mais aussi du Parc naturel régional du Marais poitevin.

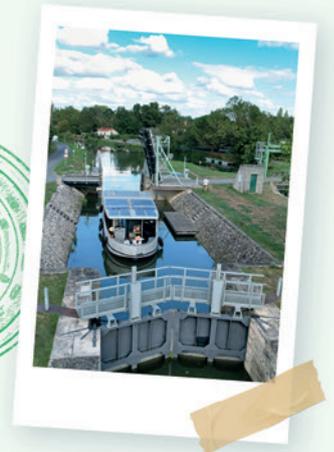
Sur les 100 km navigables, c'est l'ensemble de la signalisation qui a été remplacée. Les différents ouvrages ont bénéficié de travaux de mise aux normes et de maintenance. Les écluses étaient fonctionnelles mais mécanismes, rouages, portes et maçonneries intérieures ont été restaurés.

Pour y accéder, des pontons d'attente, situés en amont et en aval des écluses ont été implantés. Ces pontons en bois facilitent les passages entre fleuve et terre. Entre les écluses, 11 pontons de haltes-escales avec bornes de recharge et dispositif d'eau potable ont été construits. Certains d'entre eux permettent également la vidange des eaux usées.

Tous les ouvrages ont été conçus dans des matériaux durables respectueux de l'environnement. L'essence de robinier (un arbre « cousin » de l'acacia) a été choisie pour sa solidité, son caractère imputrescible et sa proximité géographique plutôt que de recourir à des bois exotiques. Seuls deux, ceux qui subissent les effets du marnage, ont été construits en aluminium flottant : Marans et Taugon.

Pour assurer le passage de tous les bateaux, les voies d'eau sont entretenues par l'IIBSN pendant toute l'année. L'attention particulière et les améliorations qui ont été mises en œuvre participent grandement à préserver le patrimoine fluvial.

Les haltes sont accessibles à tous, bateaux de location mais aussi bateaux des particuliers.





Le projet d'un collectif

Chacune des structures du collectif s'est naturellement engagée dans cette action ambitieuse, en cohérence avec une stratégie pour un développement vertueux du territoire. Aménagement durable, attractivité économique, promotion touristique, innovation, sensibilisation, préservation... Autant d'orientations et de choix qui ont guidé ce projet pour un Marais poitevin dévoilé avec nuances et respect, dans ce nouveau récit, écrit collectivement.

Les membres du collectif :



Des bateaux conçus et fabriqués pour la Sèvre Niortaise

Des embarcations pour vivre des moments d'exception

Les deux bateaux de location disponibles pour effectuer ces expéditions fluviales sont identiques. Baptisés Kifanlo et Hélios (des ZenRiver), ils ont été réfléchis et dessinés par la société Naviwatt spécifiquement pour la Sèvre Niortaise et sont sortis des chantiers navals Alubat en 2022. La navigation sur ce fleuve est contrainte par des tirants d'eau et d'air particuliers. Coque en aluminium, panneaux solaires et propulsion 100 % électrique, ce sont les embarcations idéales pour un voyage en pleine nature.

D'une longueur de 13,1 m sur 4,1 m de large, leur capacité d'hébergement est de 4 places en fixe et de 2 couchages d'appoint. Ils peuvent accueillir jusqu'à 12 personnes.

Chaque pénichette dispose d'un espace salon, d'une cuisine équipée de matériel de haute qualité (réfrigérateur, four et plaques ENO...), de deux cabines et d'un toit terrasse, de toilettes et d'une salle de bains. Pour une utilisation hors saison, un système de chauffage est également à disposition. Pour faciliter les activités une fois le bateau amarré, ils peuvent transporter les vélos de tout l'équipage. C'est réellement une petite maison sur l'eau.

Électriques et sans permis, ces bateaux sont pilotables par tous. Une formation de deux heures est dispensée lors de chaque location. Ils sont équipés de propulseurs d'étraves pour faciliter les manœuvres. Leur vitesse maximum est de 10 km/h ce qui assure une conduite aisée tout en respectant l'environnement. Le poste de pilotage est également équipé d'une caméra arrière.

Les bateaux sont alimentés par des batteries lithium rechargeables à quai et reliées aux panneaux solaires installés sur le toit.

Le ravitaillement en eau et la charge des batteries s'effectuent au niveau des haltes escales équipées à cet effet.

Les bateaux en chiffres

Longueur
13,1 m

Largeur
4,1 m

Tirant d'eau
0,80 m
(en charge)

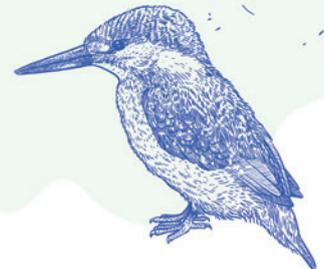
Tirant d'air
2,40 m

Autonomie
10 heures
de navigation environ

Puissance
10 kWh

Vitesse max
10 km/h

Couchage
4 à 6
places



La conduite des bateaux ne nécessite pas de permis.

Lors de la location, une formation de 2h est dispensée avant le départ.



05

Infos pratiques

Informations Navigation

Pour avoir des informations sur la navigation

INSTITUTION INTERDÉPARTEMENTALE
DU BASSIN DE LA SÈVRE NIORTAISE (IIBSN)
21 chemin des Roches du Vivier . 79000 NIORT
gestion.domaine@sevre-niortaise.fr
+33 (0)5 49 78 02 60
sevre-niortaise.fr

Pour louer un bateau

Louez un bateau sans permis ici

Au Bout du Marais

Cale du port
Quai de Belle-île
79000 NIORT
+33 (0)5 46 46 10 47
infos@auboutdumarais.com
auboutdumarais.com

DURÉE DE LOCATION

De 1 à 7 nuits (la durée conseillée pour l'aller-retour Niort-Marais est de 5 jours).

Boîte à outils à disposition



LA CARTE
« EXPÉDITION
FLUVIALE »
en PDF, disponible
dans sa version
papier dans
les offices
de tourisme



UNE GALERIE
PHOTOS
& DES VIDÉOS



Flashez ici



Contacts presse



PARC NATUREL RÉGIONAL
DU MARAIS POITEVIN
Séverine Le Ridant
s.leridant@parc-marais-poitevin.fr
+33 (0)6 47 15 87 69



INSTITUTION INTERDÉPARTEMENTALE
DU BASSIN DE LA SÈVRE NIORTAISE
Julie Vaurs
contact@sevre-niortaise.fr
+33 (0)5 49 78 02 60
+33 (0)6 70 32 88 97



INFINIMENT
CHARENTES

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-
MARITIME – CHARENTES TOURISME
Crystèle Potier
c.potier@charentestourisme.com
+33 (0)5 54 67 13 04



DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES
MISSION TOURISME
Delphine Péronnet
delphine.peronnet@deux-sevres.fr
+33(0)6 63 21 57 51



DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE
VENDÉE EXPANSION
Yann Hascoet
y.hascoet@vendee-expansion.fr
+33(0)2 51 47 88 23



OFFICE DE TOURISME AUNIS MARAIS POITEVIN
LE COMPTOIR LOCAL
Marie Choucq
marie.choucq@aunis-maraispoitevin.com
+33 (0)7 52 63 77 13



OFFICE DE TOURISME NIORT-MARAIS POITEVIN
VALLÉE DE LA SÈVRE NIORTAISE
Alexandra Bodet
alexandrabodet@niortmaraispoitevin.com
+33 (0)6 09 74 10 63

Vendée GRAND SUD

Destination

OFFICE DE TOURISME VENDÉE GRAND SUD
Adeline Ménard
a.menard@vendeegrandsud.fr
+33 (0)6 22 27 20 76

Sud Vendée Littoral Tourisme

L'ATLANTIQUE, et plus de nature.

OFFICE DE TOURISME SUD VENDÉE LITTORAL
Karine Giraudet
k.giraudet@sudvendeelittoral.com
+33 (0)6 32 88 63 76



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine
Comité Régional du
Tourisme

COMITÉ RÉGIONAL DU TOURISME
DE NOUVELLE-AQUITAINE
Alban Delaunay
alban.delaunay@na-tourisme.com
+33(05) 56 01 73 77



RÉGION DES PAYS DE LA LOIRE
Christelle Jousset
Christelle.JOUSSET@paysdelaloire.fr
+33(0)2 28 20 51 23

Conception, création et rédaction :
www.atelier-asap.com

Crédits photos : kryzalidfilms.com, D. Cantin,
P. Baudry, Darri, Clo & Clem, stock.adobe.com
Impression : Sétig Abelia
Février 2024

EXPÉDITION
FLU
VIA
LE

DANS LE MARAIS
POITEVIN
AU FIL DE LA SÈVRE NIORTAISE



DOSSIER DE PRESSE